

LE DELF B1

Diplôme d'Etudes en Langue Française – Niveau B1

Le DELF est un diplôme du Ministère de l'Éducation nationale. Le DELF tout public est décliné en 4 niveaux : A1, A2, B1, B2, conformément au Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) du Conseil de l'Europe.



Qui peut être candidat ?

Aucun diplôme n'est prérequis pour l'inscription au DELF B1.



Quel niveau faut-il avoir pour espérer obtenir le diplôme ?

Le niveau B1 permet de valider la compétence langagière d'un utilisateur « indépendant ». Le candidat comprend un langage clair et standard s'il s'agit d'un domaine familier. Il peut se débrouiller en voyage, parler de ses centres d'intérêt et donner de brèves explications sur un projet ou une idée.



En quoi consiste l'examen ? Combien de temps durent les épreuves ?

L'examen comporte 4 épreuves :

- ✓ **Compréhension de l'oral** : 25 minutes
Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur 3 documents enregistrés.
- ✓ **Compréhension des écrits** : 35 minutes
Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur 2 documents écrits
 - Dégager des informations utiles par rapport à une tâche donnée
 - Analyser le contenu d'un document d'intérêt général
- ✓ **Production écrite** : 45 minutes
Expression d'une attitude personnelle sur un thème général (essai, courrier, article,...)
- ✓ **Production orale** : 10 minutes de préparation + 15 minutes de passation
Épreuve en 3 parties : entretien dirigé, exercice en interaction, expression d'un point de vue à partir d'un document

Note totale sur 100 – Seuil de réussite pour l'obtention du diplôme 50/100

Note minimale requise par épreuve 5/25



Où se passe l'examen ?

Dans les locaux des centres d'examen agréés. Le CAEC – GIP Formation propose des sessions d'examen à Nancy et à Metz. (selon le nombre de candidats à une session, certains sites peuvent ne pas être disponibles).



Quand auront lieu les prochaines sessions ?

Le CAEC - GIP Formation organise 7 sessions par an : en janvier, mars, mai, juin, août, octobre et décembre.



Combien coûte l'inscription ?

Les droits d'inscription s'élèvent à 100 euros, à régler par chèque à l'ordre de l' « Agent comptable » ou par virement bancaire (en précisant le nom et la date d'examen). (Tarif au 01/09/2017)



Comment faire pour s'inscrire ?

L'inscription se fait à l'aide de la fiche fournie par le centre d'examen du CAEC – GIP Formation et sur laquelle figure la liste des documents à produire. Cette fiche est également disponible en téléchargement sur le site : <http://www.greta-lorraine.fr/actualite/tests-et-diplomes-en-langues-caec-gip-formation>



Comment peut-on se préparer à l'examen ?

- ✓ Le CAEC – GIP Formation propose des modules de préparation à l'examen, sur une journée, à Metz ou à Nancy.
Se renseigner au CAEC.
- ✓ Le site internet du CIEP propose des extraits d'épreuves à partir desquels il est possible de s'entraîner.



En combien de temps le diplôme est-il délivré, et où peut-il être retiré ?

Dans les trois mois qui suivent l'examen, le candidat reçoit un courrier lui notifiant l'arrivée du diplôme dans son centre d'examen. **Le diplôme est à retirer impérativement par le candidat lui-même directement dans son centre d'examen.**



Quelle est la durée de validité du diplôme ?

Durée de validité illimitée.



Pour plus d'informations

S'adresser à :

CAEC – GIP Formation (Centre Académique des Examens et des Certifications), à la DAFCO

28, rue de Saurupt - BP 3039 - 54012 NANCY Cedex

☎ : 03 83 55 65 55

Fax : 03 83 57 95 31

e-mail : gip-caec@ac-nancy-metz.fr

Les sites utiles :

- <http://www.greta-lorraine.fr>
- <http://www.ciep.fr>